Université
BORDEAUX
MONTAIGNE

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE LA DIRECTRICE PAR INTÉRIM DU DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION SCIENCES DES TERRITOIRES ET DE LA COMMUNICATION (UFR STC) DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

VU *le Code de l'Education, et notamment ses articles L.712-2, L.713-1-1°),*
VU *les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Université Bordeaux-III),*
VU *les statuts en vigueur de l'UFR STC,*
VU *la cessation anticipée du mandat de directeur de département de géographie de l'Université Bordeaux Montaigne,*

ARRÊTE

Article 1:
Madame Marie MELLAC, maître de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne (UFR STC), est nommée directrice par intérim du département de Géographie de l'UFR STC, pour la période courant de la date du 5 février 2018 jusqu'à nouvelle élection à la direction du département de géographie de l'UFR STC, selon statuts en vigueur de la composante.

Article 2:
Le présent arrêté est soumis à publicité. Il fait l'objet d'une publication conformément aux statuts de l'Université Bordeaux Montaigne susvisés.

Article 3:
Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté. Ce dernier sera transmis au recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur d'académie de Bordeaux, chancelier des universités d'Aquitaine.

Fait à Pessac, le 31 janvier 2018.

La Présidente
de l'Université Bordeaux Montaigne,

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENCE

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : - 6 FEV. 2018

Transmis au recteur chancelier des universités le : - 1 FEV. 2018